



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

**Synonymes François, Leurs Différentes Significations Et
Le Choix Qu'il En Faut Faire pour parler avec justesse**

Girard, Gabriel

Rouen, 1788

294. Général. Universel.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60158](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60158)

ou moins atroces. (*Encycl. VII.*, 134).

* *Péché* & *délit* expriment une mauvaise action relativement à la différence des loix qui sont violées, & de la personne offensée. Le *péché* offense Dieu, parce que c'est une transgression de la loi divine; le *délit* offense la société, parce que c'est une transgression des loix civiles.

Dieu a accordé à l'Eglise le pouvoir de retenir ou de remettre les *péchés*; & aux puissances de la terre, le droit de juger & de punir les *délits*.

Le *péché* & le *délit*, selon le degré de méchanceté, sont des *fautes*, des *crimes* ou des *forfaits*; & la même mauvaise action peut être un *péché* sous un point de vue, & un *délit* sous un autre (a). (B.)

(a) Voyez Tome I, art. 241.

294. GÉNÉRAL. UNIVERSEL.

L'un & l'autre envisagent la totalité; c'est le point de réunion qui les rend synonymes, mais ils ont en françois des caractères distinctifs qui les différencient.

Le *général*, selon le Dictionnaire de l'Académie, est commun à un très-grand nombre; l'*universel* s'étend à tout. Ainsi l'autorité de cette compagnie confirme les notions établies par l'Abbé GIRARD (a).

Le *général* comprend la totalité en gros; l'*universel* en détail. Le premier n'est point incompatible avec des exceptions particulières; le second les exclut absolument.

Aussi dit-on qu'il n'y a point de règle si *générale* qui ne souffre quelque exception: & l'on regarde comme un principe *universel*, une maxime dont tous les esprits sans exception reconnoissent

(a) Voyez tome I, art 267.

la vérité, dès qu'elle leur est présentée en termes clairs & précis.

C'est une opinion *générale* que les femmes ne sont pas propres aux sciences & aux lettres: Madame Deshoulières, Madame Dacier, Madame la Marquise du Chatelet, Madame de Graigny, chacune dans leur genre, sont une exception d'autant plus honorable pour le sexe, qu'elle prouve la possibilité de bien d'autres. C'est un principe *universel*, que les enfants doivent honorer leurs parents: l'intention du Créateur se manifeste sur cela en tant de manières, qu'il ne peut y avoir aucun cas de dispense.

Dans les sciences, le *général* est opposé au particulier; l'*universel* à l'individu.

Ainsi la physique *générale* considère les propriétés communes à tous les corps, & n'envisage les propriétés distinctives d'aucun corps particulier que comme des faits qui confirment les vues *générales*: mais qui n'a étudié que la physique *générale*, ne fait pas, à beaucoup près, la physique *universelle*; les détails particuliers sont inépuisables.

De même la Grammaire *générale* envisage les principes qui sont ou peuvent être communs à toutes les langues, & ne considère les procédés particuliers des unes ou des autres, que comme des faits qui établissent les vues *générales*: mais l'idée d'une Grammaire *universelle* est une idée chimérique; nul homme ne peut savoir les principes particuliers de tous les idiômes; &, quand on les sauroit, comment les réuniroit-on en un corps?

Un étranger toutefois traite de Grammaire prétendue *générale*, l'ouvrage que je publiai en 1767 sous les auspices de l'Académie françois-

306 SYNONYMES FRANÇOIS.
le (a) ; & la raison qu'il en donne dans un coin
de Table , sans la prouver nulle part , c'est que ,
pour faire une Grammaire générale , il faudroit
savoir toutes les langues. Je répons que c'est con-
fondre le général & l'universel : qu'Arnaud &
Lancelot sont les Auteurs de la Grammaire géné-
rale & raisonnée de Port-Royal ; que M. Duclos
y a joint sans correctif ses remarques philosophi-
ques ; que M. l'Abbé Fromant y a ajouté de
même un bon supplément ; que M. Harris a
donné en Anglois des recherches philosophiques
sur la Grammaire générale ; que ni les uns ni les au-
tres ne savoient toutes les langues ; que néan-
moins le Public a honoré leurs Ecrits de son suf-
frage ; & que j'aime mieux être l'objet que l'Au-
teur d'une objection qui tombe également sur
des Ecrivains si célèbres.

Au reste , mon Ouvrage ayant été honoré des
éloges des hommes de lettres les plus distingués ,
& de plusieurs Académies illustres , je puis le re-
garder comme jouissant d'une approbation géné-
rale , quoique d'une part les fautes qui peuvent
m'y être échappées , & de l'autre les contra-
dictions de quelques antagonistes , m'interdisent
l'espérance d'une approbation universelle. (B.)

(a) Deux volumes in-8° , chez BARBOU , rue des
Maurins.

Fin du Tome second.